



Mercredi 28 octobre 2015

## Projet de modernisation de la ligne ferroviaire Aix Marseille

***Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 (CPER), Stéphane BOUILLON, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, et Jean Yves Petit, vice président en charge des Transports à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont présidé le lundi 26 octobre 2015 le 3ème comité de pilotage du projet de seconde phase de modernisation de la ligne ferroviaire Marseille – Gardanne – Aix en Provence.***

Réunissant les services de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Bouches du Rhône, de la Communauté Urbaine Marseille Provence, de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix, et de SNCF Réseau, ce comité a dans un premier temps validé le bilan de la concertation menée entre 2014 et 2015 par le maître d'ouvrage SNCF RESEAU. Ce bilan est maintenant disponible en téléchargement sur le site internet du projet : [www.modernisation-marseille-aix.fr](http://www.modernisation-marseille-aix.fr).

C'est sur la base de ce bilan et des éléments de cadrage du CPER 2015-2020 que le comité a ensuite validé le programme définitif des aménagements retenus pour la poursuite du projet. Une opération dont le coût global s'élève à 190 M€ courants comprenant :

- ◆ La modernisation des installations ferroviaires de la gare d'Aix et de la signalisation ferroviaire des lignes Aix – Rognac et Aix – Meyrargues ;
- ◆ La suppression du Passage à Niveau n°110 situé Chemin de la Guiramande sur la Commune d'Aix en Provence ;
- ◆ La poursuite du doublement de la ligne entre Gardanne et Luynes sur 3,5km ;
- ◆ Le rallongement des quais latéraux de Simiane à 220m ;
- ◆ Le rallongement du quai central de St Antoine à 220m ;
- ◆ La création de la halte de Plan de Campagne.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2016 devra permettre de fixer les conditions administratives et financières de poursuite du projet avec tous les partenaires en visant l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique . Un prochain comité de pilotage se réunira d'ici juin 2016 afin de s'accorder sur le financement de la poursuite des études et des travaux préparatoires nécessaires à la mise en service de ce projet métropolitain majeur dans le courant de l'année 2021.

### Contacts Presse

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Tessa FRECHIER-MEY, chargé de communication - 04 84 35 45 68